



**MINISTÈRE  
CHARGÉ  
DES TRANSPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# DOSSIER DE PRESSE

**DIR MASSIF CENTRAL**

**TRAVAUX DE RÉPARATION DES OUVRAGES SUR LA LERGUE OUEST  
(A 75)**

du 3 mars au 3 juin 2025



**Direction interdépartementale  
des Routes Massif Central**

Contact presse  
Bureau de la communication  
Tél : 04 .73 .29 .79 .60  
Mél : [com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr](mailto:com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr)

CS 90447  
60 avenue de l'union soviétique  
63012 Clermont-Ferrand Cedex 1

## LA DIR MASSIF CENTRAL

La DIR Massif Central est un service de l'État dédié à l'exploitation, l'entretien de l'autoroute A 75 et des routes nationales RN88, RN102, RN 106, RN 122.

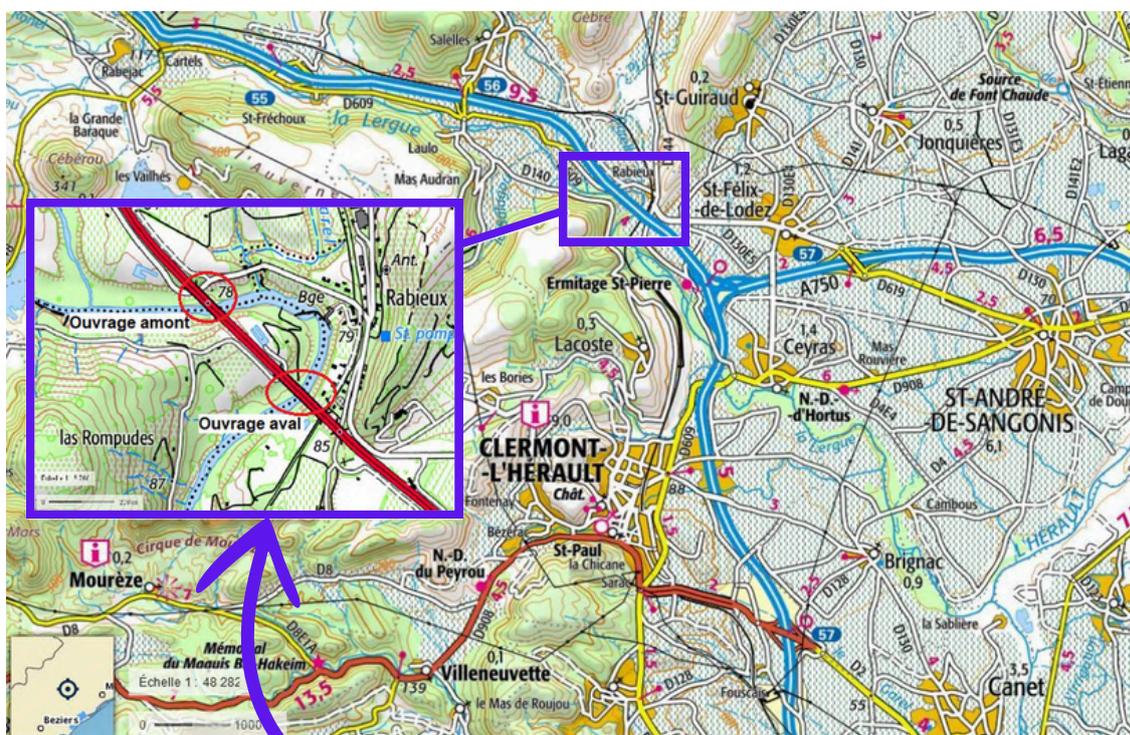
La DiR Massif Central exerce les missions d'exploitant du réseau routier national non concédé :

- l'entretien des chaussées, des ouvrages d'art, de leurs dépendances et des équipements de la route ;
- l'exploitation : surveillance du réseau et gestion du trafic, information des usagers, interventions sur accidents et viabilité hivernale ;
- la gestion du domaine public ;
- la maîtrise d'œuvre.



Elle exerce ses missions sur un réseau de 900 km, composé de 330 km d'autoroute et 580 km de routes nationales. Le réseau de la DIR Massif Central traverse un massif montagneux et se caractérise en premier lieu par son altitude élevée : 400 km de routes se situent à une altitude supérieure à 900 mètres. Celles-ci empruntent 12 cols culminants, pour la plupart à plus de 1 000 mètres. Cela fait de l'A 75 la plus haute autoroute de France et une des plus hautes d'Europe.

## CARTE DE SITUATION DES TRAVAUX



**OUVRAGES SUR LA LERGUE OUEST**

## LES TRAVAUX

Dans le cadre de sa politique d'entretien, la DIR Massif Central a entrepris des travaux de maintenance et réparation de 6 ouvrages d'art sur l'A 75. Les ouvrages concernés ici se situent au niveau du « triangle de Ceyras » qui est le point de jonction entre l'A 75 et l'A 750. Suite aux diagnostics et à la complexité des réparations, il a été décidé de scinder les études puis les travaux en trois phases, réalisées entre 2020 et 2025, hors période estivale, pour traiter au total six ponts d'une longueur d'environ de cent mètres chacun. Ces travaux nécessitent pour chaque phase la mise en place de basculements de circulation sur toute la durée des travaux.

### PHASE 1



*Vérinage de l'ouvrage de la Lergue Est (phase 1)*

La phase 1 a été menée en deux temps en 2020 (fortement impactée par la crise Covid-19), elle a concerné trois ponts construits en 1990 et 1991 : les deux ouvrages du sens Sud/Nord (partie Est) sur la Lergue (viaduc à travées indépendantes, poutres précontraintes par post-tension) et celui du sens Nord-Sud sur la Marguerite (partie Ouest) (poutres précontraintes par adhérence). Ces trois ouvrages ont fait l'objet d'une remise à niveau des conditions d'appui et des équipements défectueux.



*Travaux Marguerite Ouest (phase 1)*

## PHASE 2



Ouvrage de la Marguerite EST (Phase 2) Année 2022

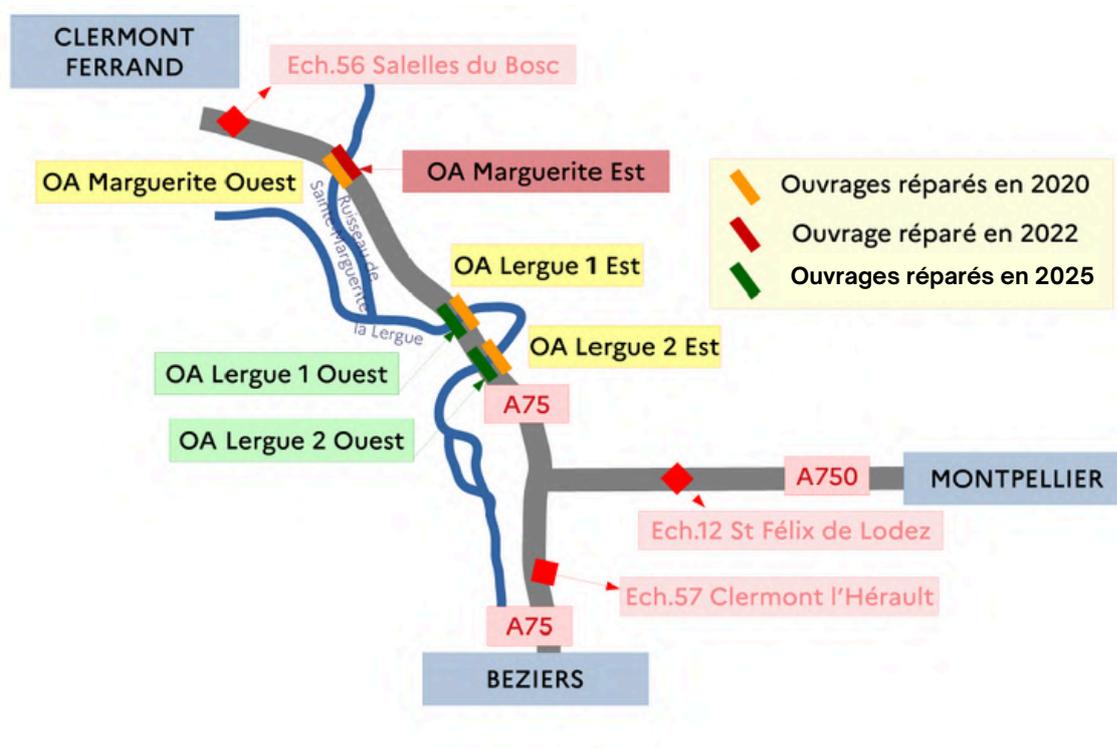
La phase 2 a traité en 2022 l'autre viaduc sur la Marguerite Est, construit en 1980. Des études de diagnostic et un projet de remise à niveau des conditions d'appui ont été réalisés et les travaux ont là encore entraîné la mise en place de basculements de circulation. Ils ont par ailleurs été fortement impactés par la crise liée au Covid19 et les difficultés d'approvisionnement dues à la guerre en Ukraine.

## PHASE 3

La phase 3 qui concerne les travaux de cette année traite des deux derniers viaducs sur la Lergue Ouest, datant de la même période (1980-81). Un diagnostic et des études ont permis de définir la nature des travaux qui comportent notamment une remise à niveau des conditions d'appuis. Les travaux dureront 3 mois et seront réalisés du 3 mars au 3 juin 2025.



Ouvrage de la Lergue OUEST (Nord) : Phase 3



## LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DE L'OPÉRATION

Les deux ouvrages d'art permettent le franchissement d'un méandre du cours de la rivière « La Lergue », affluent du fleuve « Hérault ». Ils sont chacun constitués de 3 travées de 42 m environ. Les tabliers sont constitués de 3 poutres de type VIPP (Viaducs à travées Indépendantes à Poutres Préfabriquées Précontraintes par post-tension) en forme de « I », de 2,32 m de hauteur et espacées de 3,90 m environ avec entretoises sur les piles et les culées.



*Vue de la sous-face de l'ouvrage.*

Cette opération d'entretien spécialisé vise à garantir la pérennité et la sécurité des ouvrages tout en améliorant le confort des usagers. Elle se décline en plusieurs interventions, aussi bien sous le tablier que sur la chaussée.

Sous le tablier, les travaux concernent le vérinage du tablier afin de procéder au remplacement des 48 appareils d'appui, accompagné d'une remise à niveau des bossages.



*Exemple de bossage neuf réalisé lors des phases précédentes*



*Exemple de vérinage réalisé lors des phases précédentes*



*Exemple de changement de joint de chaussée réalisé lors des phases précédentes*

Sur la chaussée, l'opération comprend le reprofilage de la surface afin d'optimiser le confort de circulation, le renouvellement de la couche de roulement sur une section de 600 mètres, le remplacement des joints de chaussée pour assurer une meilleure étanchéité et prolonger la durée de vie des ouvrages, le traitement des fissures sur les superstructures, des travaux d'entretien courant et un nettoyage complet des ouvrages.

Ces interventions garantissent à la fois la fiabilité structurelle du pont et un meilleur confort pour les usagers, tout en prolongeant la durée de vie des ouvrages.

# VOS CONDITIONS DE CIRCULATION

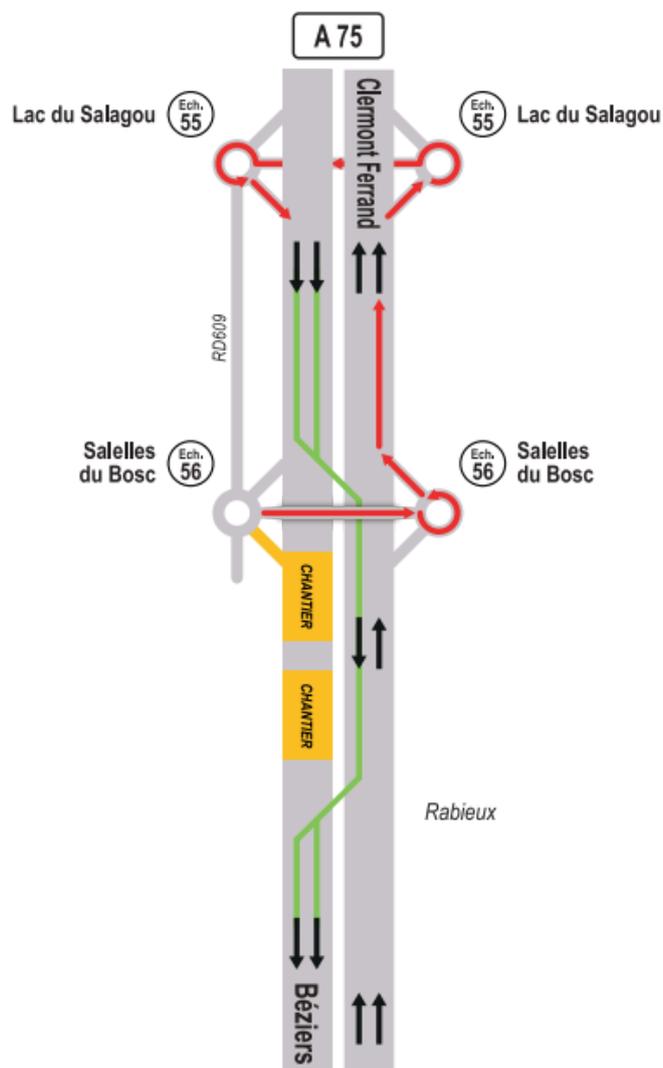
**Du 3 mars au 3 juin 2025**

Le chantier se déroulera dans le sens Clermont-Ferrand → Béziers (Nord/Sud) qui sera donc fermé à la circulation. Celle-ci sera par conséquent basculée sur une voie de la chaussée opposée dans le sens Béziers → Clermont-Ferrand (Sud/Nord). La circulation s'effectuera ainsi « en bidirectionnel » sur cette chaussée (une voie par sens de circulation), sur une distance de 2 km.

La vitesse sera limitée à 80 km/h dans la zone de circulation à double sens de l'A 75 et ponctuellement à 50 km/h dans les zones de basculement de la circulation d'une chaussée à l'autre. L'attention des usagers est attirée concernant le respect des vitesses et des distances de sécurité.

Le passage des transports exceptionnels sera interdit sur l'A 75 au niveau de la zone des travaux durant toute la durée du chantier :

- Dans le sens Clermont-Ferrand → Béziers, si la largeur du convoi est supérieure à 3,50 m ou si sa longueur est supérieure à 25 m ;
- Dans le sens opposé, si la largeur du convoi est supérieure à 4,20 m.



Déviations à destination des usagers en provenance de Salelles du Bosc pour rejoindre le sens Clermont-Ferrand → Béziers.

## DÉVIATIONS :

- Fermeture de la bretelle d'entrée de l'échangeur n° 56 au niveau de Salelles du Bosc, dans le sens Clermont-Ferrand → Béziers.

Les usagers venant de Salelles du Bosc seront invités à prendre l'A 75 en direction de Clermont-Ferrand et à sortir à l'échangeur 55 (Lac du Salagou) pour reprendre l'A 75 cette fois en direction de Béziers. Une signalisation spécifique sera mise en place.

## LE COÛT, LES TRAVAUX ET LES ACTEURS DU PROJET

### Maîtrise d'ouvrage :

L'État représenté par la DIR Massif Central

### Maîtrise d'œuvre :

DIR Massif Central / district Sud / BIP

Assistance Maître d'Oeuvre :

- DIR MED/SIR2M
- Cerema Dter Méditerranée

Exploitation sous chantier :

DIR Massif Central, district Sud,  
CEI de Clermont l'Hérault.

### Travaux :

- Remise à niveau des conditions d'appuis sur culées et piles ;
- Renouvellement de la couche de roulement ;
- Remplacement des lignes de joints de chaussée ;
- Travaux de petites réparations sur les poutres et superstructures.

### Modification de la circulation :

Dans le sens Clermont-Ferrand → Béziers les deux voies de circulation seront fermées pour travaux. La circulation se fera en mode bidirectionnel dans le sens Béziers → Clermont-Ferrand.

### Coût :

1 500 000 € TTC, entièrement financés par l'État.



**Nous attirons l'attention des usagers sur la vigilance aux abords du chantier et le respect des limitations de vitesse.**

**La Direction Interdépartementale des Routes Massif Central, consciente de la gêne occasionnée, remercie les usagers de leur compréhension. Elle les prie de bien vouloir respecter la signalisation mise en place et de veiller à la sécurité des personnels travaillant sur le chantier.**

**Renseignements sur les sites internet:**

**- [www.dir-mc.fr](http://www.dir-mc.fr)**

**- [www.bison-fute.gouv.fr](http://www.bison-fute.gouv.fr)**